

POSTE ACADEMIQUE TEMPS PARTIEL EN

Droit fiscal du secteur et des produits financiers – partie assurance

(CORRESPONDANT A 5% DE TEMPS PLEIN, SOIT UN FORFAIT HORAIRE DE 15 H/AN)

FACULTE DE DROIT ET DE CRIMINOLOGIE

Référence : 2024/A021

Date limite du dépôt des candidatures : 20/05/2024

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2024

Descriptif du poste

La Faculté de droit et de criminologie de l'ULB ouvre un mandat de maître de conférences (correspondant à 5 % de temps plein) en vue de dispenser la partie assurance du cours de Droit fiscal du secteur et des produits financiers (15 heures/an). Le cours, d'un total de 24h/année se donne en parts égales en parties « non-assurance » et « assurance », qui, en raison de leur spécificité, sont données par deux titulaires différents.

Ce cours se donne, au titre de cours obligatoire, dans le Master de spécialisation en droit fiscal, programme universitaire de spécialisation en droit fiscal spécialement conçu pour les juristes et dont la plupart des étudiant.e.s se destinent à une carrière de praticien de la fiscalité belge et internationale. Le cours se donne également dans le Master en sciences actuarielles.

Le/la titulaire du cours pourra être également appelé à diriger des Travaux de fin d'études d'étudiant.e.s du Master en droit dans le domaine fiscal et à siéger dans des commissions facultaires.

Titre requis

Doctorat en sciences juridiques ou Master en droit complété par une expérience professionnelle dans le domaine, ou une liste de publications démontrant l'expertise du/de la candidat.e en la matière.

Compétences requises

- Une connaissance du droit fiscal belge et, en particulier de la fiscalité du secteur des entreprises d'assurance et produits d'assurance tant au niveau belge qu'au niveau international et européen;
- Constituent des atouts : des publications scientifiques de qualité en ces matières, une expérience d'enseignement à l'université, ainsi qu'une expérience pratique de la matière du cours, par exemple comme fiscaliste d'entreprise d'assurance ou conseiller fiscal dans le secteur financier ;
- Si vous ne parlez pas couramment la langue française (niveau C1), une période d'adaptation peut vous être accordée, mais vous devrez être capable d'enseigner en français à la fin de la troisième année suivant votre nomination.

Intéressée ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du professeur Daniel Garabedian, (téléphone : +32 475 45 69 41 – courriel : daniel.garabedian@ulb.be).

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail adressé au Rectorat de l'Université libre de Bruxelles (rectrice@ulb.be) **et** au Décanat de la Faculté (<https://droitintra.ulb.ac.be/FormulaireCandidature.php>)

Il contiendra les pièces suivantes :

- une lettre de motivation
- un Curriculum vitae :
si vous le souhaitez un formulaire type peut être complété via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/completer-votre-cv-en-ligne>. Une fois complété, celui-ci doit être téléchargé et joint au dossier de candidature.
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat·es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be), notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré·e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.